

L. J. Besselet
Bibliothèque de la Société

CONDITIONS D'ABONNEMENT :

50 Cts par Année

RIGOREUSEMENT
PAYABLES D'AVANCE.



S'ÉDIFIER
ET SE
SOUTENIR
RÉCIPROQUEMENT.

L'ORGANE
DE L'UNION ST JOSEPH

Et de la C. M. B. A.

ANNONCES :

ON TRAITÉ DE GRÉ A GRÉ

—avec—

L'ADMINISTRATION

POUR

L'INSERTION DE TOUTE ANNONCE.

Vol. 2

St-Hyacinthe, 28 Juillet 1892

No. 23

AVIS

L'abonnement à l'Echo, pour toutes les personnes ne faisant pas partie de l'Union St-Joseph est de 50 centimes par année payable rigoureusement d'avance, c'est-à-dire dans le cours du mois qui suit la date du commencement de l'abonnement. Tout abonnement non ainsi payé d'avance sera réclaté au prix de 75 cts. Il ne sera jamais fait d'exception à cette règle et l'on n'accepte pas de timbres en paiement.

Le journal est fourni gratis à tous les membres de l'Union St-Joseph de St-Hyacinthe en considération du montant à payer par chacun d'eux pour frais d'administration supplémentaires de la Société.

Nous comptons sur le dévouement de tous nos confrères aux intérêts de l'Union St-Joseph pour solliciter des abonnements auprès des personnes qui n'en font pas encore partie. C'est là un moyen de propagande en même temps que une source de revenus pour la Société.

Part de l'intelligence dans le résultat du travail

Les progrès réalisés chez les nations civilisées par une lente accumulation de la richesse sont-ils dus seulement à la continuité du travail des générations humaines, autrement dit, si on supposait une race animale douée d'une pareille persévérance, pourrait-elle arriver aux mêmes résultats que l'homme? Evidemment non. Le travail des fourmis par exemple recommence chaque année dans les mêmes formes, sans modifications, comme sans résultats appréciables et permanents sur leur manière d'être.

Comment donc se fait-il que l'homme réussisse mieux que l'animal à écarter les obstacles naturels qui s'opposent à la satisfaction de ses besoins? Comment comprendre que l'effort lui-même se perfectionne sans cesse et gagne sans cesse en efficacité et en puissance, de telle sorte que l'on obtienne plus tard presque sans peine et en grande abondance des avantages que, à une époque an-

térieure, une somme de travail considérable parvenait difficilement à procurer.

C'est que l'homme est un être intelligent, et que chez lui l'intelligence agit en même temps que le corps. Le travail manuel est fécondé d'une manière surprenante par le travail de l'intelligence qui le dirige. Il n'est aucun métier où le corps soit seul actif. Quand un bûcheron fend du bois, il a soin de le placer dans le sens qui rende le coup de hache plus prompt et son effet plus complet. Il se garde bien de frapper à tort et à travers. Un travail de son esprit, inconscient peut-être, lui a appris que le bois se fend plus facilement dans le sens des fibres, et que les nœuds doivent être évités. Le travail de son esprit l'amène aussi peu à peu à donner à son instrument la forme la meilleure, celle d'un coin, et à lui donner le poids et les dimensions les plus avantageuses pour produire plus de travail avec moins de peine.

Et ainsi partout où l'homme lutte contre les obstacles matériels, il développe un effort d'observation et d'intelligence pour faire mieux et plus vite.

Aussi, la création d'un produit utile est due pour une part plus ou moins grande au travail manuel et pour une autre part au travail intellectuel. Celle-ci n'est pas toujours apparent, et elle est cependant la plus considérable.

La machine à vapeur, dira-t-on, accomplit beaucoup de travail sans intelligence et tout le monde sait les prodiges qu'elle réalise. D'abord, elle n'agit que sous l'impulsion du mécanicien qui la dirige : abandonnée à elle-même, elle ne produirait rien. D'un autre côté la plus grande part des résultats n'est-elle pas due à l'intelligence de celui qui a inventé la machine, de ceux qui l'ont successivement perfectionnée et mise en état de fonctionner comme elle le fait? Un inventeur fait donc une véritable conquête sur la nature et rend service à l'humanité qui bénéficie de son travail.

Le travail et les machines

L'ouvrier s' imagine trop facilement que l'emploi des machines est nuisible à ses intérêts.

Il est impossible à l'ouvrier, quel qu'il soit, de se passer d'outils : on ne saurait concevoir un plâtrier sans truelle, un charpentier sans hache, un vigneron sans pioche, un écrivain sans plume.

Or, qu'est-ce qu'une machine? C'est un immense outil à l'aide duquel l'homme fait son propre ouvrage beaucoup plus vite, ou même fait à lui seul l'ouvrage de plusieurs hommes.

Les machines ne sont pas indispensables comme le sont les outils; mais elles sont infiniment utiles, puisqu'elles économisent le travail et le temps.

Ainsi, pendant une longue suite de siècles, des peuples très-civilisés et très-riches n'ont connu, pour convertir le blé en farine, d'autre moyen que de le broyer à l'aide d'une meule tournée par un homme. C'était un travail écrasant; et que de temps ne faisait-il pas perdre! On a inventé les moulins mus par des cours d'eau. Un meunier et son garçon ont suffi pour moudre, sans se fatiguer, plus de blé que n'en pouvaient moudre autrefois cent personnes. Voilà donc, pour arriver au même résultat, le travail de quatre-vingt-dix-huit personnes épargné. Ces quatre-vingt-dix-huit personnes s'occupent à d'autres ouvrages dont la société profite.

Autrefois on ne savait copier les livres qu'à la main. Un copiste, en travaillant toute la journée, ne pouvait transcrire qu'un bien petit nombre de pages. Aussi les livres étaient infiniment rares et d'un prix excessif; et quant à avoir des journaux, il ne fallait pas y penser. L'imprimerie a été découverte; et grâce aux machines qu'elle emploie, une bibliothèque ne coûte pas aujourd'hui plus cher que ne coûtait autrefois un seul volume.

Les personnes très-âgées peuvent se rappeler un temps où l'on ne savait filer le coton qu'à la main. Aujourd'hui cinq ouvriers, conduisant deux métiers de huit cents broches, font autant d'ouvrage qu'en faisaient alors trois cent vingt fileuses. Alors

les étoffes de coton étaient fort chères; n'en avait pas qui voulait. Aujourd'hui il n'est pas de si pauvre ménage qui n'ait du calicot, ou quelque autre tissu semblable, en grande quantité.

Tel est l'avantage immense des machines. Elles multiplient immensément les produits, en économisant le temps et le travail que leur confection exige; elles mettent ces produits à la portée d'un bien plus grand nombre de consommateurs, et elles augmentent l'aisance générale.

BIBLIOGRAPHIE

[Voir annonces L. A. Choquet et frères]

Librairie TÉQUI, 85, rue de Rennes, Paris.

L'Extase de Marie ou le Magnificat, par le R. P. DEIDIER, missionnaire du Sacré-Cœur. 1 vol. in-12, prix, 1 f. franc. 1 f. 25.

Ce livre n'est pas, comme on le pourrait supposer, un assemblage de sermons rangés plus ou moins heureusement sous la rubrique du Magnificat. C'est un commentaire où la science du meilleur aloi dit d'abord, sans pédanterie, mais en s'appuyant sur les autorités les plus sûres, tout ce qui se rattache au Magnificat, le lieu de la scène, la langue, les commentateurs, l'introduction du chant du Magnificat dans les offices de l'Eglise, les rapports de ce divin cantique avec les cantiques sacrés antérieurs et spécialement celui d'Anne, mère de Samuel.

Le commentaire lui-même est d'une nouveauté singulière, non par l'étrangeté, mais par la hauteur théologique des aperçus. Il évolue en des pages que nous appellerions volontiers des "pages ailées", tant le mouvement en est rapide, tant chacune des pensées est promptement mise dans la lumière qu'il lui convient.

Donnons le sommaire de quelques chapitres. IV. *Qua respexit*. Le regard de l'homme et le regard de Dieu.—Violette et nard d'humilité.—Les arts et Marie.—Les générations. V. *quia fecit mihi magna*. L'exagération de l'individualité.—La puissance du Très-Haut.—Saint,

saint, saint est le Seigneur. VI. *Recordatus misericordiae suae*. Les épanchements de la miséricorde.—L'arche de la nouvelle alliance.—La graine.—La manifestation future du Sacré-Cœur.—La crainte amoureuse.—Son oubli de nos jours.

Quelques lignes pour donner une idée de la manière de l'écrivain. Sortons donc de nous-mêmes et, dès ici-bas, entrons dans la joie de notre Maître. Le Ciel, c'est la joie. Un joyeux soleil, dit l'Écriture brille à jamais sur la tête des élus. Ils obtiendront enfin l'allégresse et l'exultation. Faisons l'apprentissage du paradis. Soyons joyeux d'avoir la vue de pouvoir connaître, aimer et servir Dieu. Soyons joyeux d'avoir le Seigneur pour père et le ciel pour héritage. Soyons joyeux d'être aimés de Jésus et d'avoir Marie pour mère. Disons souvent avec elle : Mon âme a exulté en Dieu mon sauveur. *Et exultavit spiritus meus in Deo salutari meo.*

C'est là de la spiritualité de bon aloi exposée dans une langue claire et alerte, ce qui n'y gâte rien. Puisse l'éditeur nous donner toute une série d'ouvrages de ce genre, à la fois savants, pieux, et bien écrits. Aux bons livres, les bons lecteurs ne manquent pas.

Sociétés de Secours Mutuel

En aucuns temps et dans aucun pays du monde on n'a vu fleurir en aussi grand nombre qu'au Canada les associations pour le Secours Mutuel. De la variété de ces dernières, et de leur grand nombre, est déjà née malheureusement une concurrence nuisible pour chacune et dont le résultat pratique sera de tuer le principe de la chose.

Il n'est rien que les anciennes sociétés ne tentent pour conserver leurs adeptes et pour conquérir des adhésions nouvelles et nécessaires à leur existence. L'âge moyen de leurs associés, proportionnel à celui des Sociétés elles-mêmes ; par conséquent, la plus grande fréquence et la plus longue durée des maladies empêchent que la contribution soit aussi modique chez elles, et les promesses aussi brillantes que dans les nouvelles Sociétés venues d'ailleurs (on ne sait d'où quelque fois)—la plupart du temps d'endroits où les risques sont encore moins qu'ici en rapport avec les tarifs—pour conquérir parmi nous un grain de vigueur et une vitalité passagères. Et elles se tuent par la lutte.

Les nouvelles Sociétés, fières d'un succès d'autant plus rapide que leurs promesses sont plus brillantes et les obligations moins onéreuses aux sociétaires, errent sur les toits de succès ; enfin—et c'est là le comble—on fait de la réclame dans l'application, du principe mutuel—dont l'excellence serait plus que suffisamment démontrée par la seule manifestation de ses effets,—en payant de droite et de gauche toutes les réclamations, en désintéressant généreusement les serviteurs de tous les zélés, en laissant aux associés à peu près toutes les libertés.

Et l'on appelle cela, par un non sens : *Égalité* devant le règlement :—

égalité qui consiste à payer sans discernement les dommages résultant d'un état de maladie plus ou moins certain : *Justice*, en récompensant des efforts méritoires il est vrai, mais dont l'essence et la nécessité sont la part contributive de certains membres qualifiés pour l'administration—laquelle part se trouve largement compensée par la *docilité et la reconnaissance des administrés* même quand ces derniers n'ajoutent pas, à la docilité et à la reconnaissance, une propagande infatigable.

Nous affirmons sans hésiter que le grand nombre d'associations, identiques dans le but comme dans les moyens d'action, n'est pas un bien, ni pour les associés ni pour la fin elle-même de ces associations. L'associé, en effet, parce qu'on lui promet beaucoup et que, de fait, on tient beaucoup dans le présent, n'y trouve pas nécessairement le plus de garanties à meilleur marché dans un avenir plus ou moins éloigné. C'est le contraire qui est vrai et, pour s'en convaincre, il suffit de jeter les yeux sur les plus anciennes Sociétés ; sur celles d'entre elles surtout qui, fidèles aux vrais principes jusqu'à ces derniers temps, en sont réduites à ne plus compter de surplus quand elles n'ont pas de déficits, ou que les intérêts d'une forte réserve peuvent compenser l'insuffisance des cotisations. Si l'insuffisance de la recette ordinaire, dans une association déjà vieille mais bien administrée, est apparente et amène fatalement de plus grands risques, comme nous le disions plus haut par le plus grand nombre

de malades, il est évident que la plus grande fréquence des maladies comment, à proportion égale dans l'âge et partant dans les risques, pourra-t-on payer davantage en bénéfice avec un tarif moins élevé.

C'est ce dont il faudrait s'assurer auparavant parce que, enfin, tout repose sur un calcul de probabilités dont il faut, pour ainsi dire, pouvoir contrôler les résultats.

L'état actuel qui va empirant tous les jours, parce que chaque Société, forcée par la concurrence, renchérit tous les jours sur les avantages offerts par sa voisine, est né de la trop grande liberté de s'associer sous les conditions d'existence qu'il plaît à chacun de déterminer et qu'il faut que soient ces conditions d'existence.

La même prudence, dans l'intérêt général, qui a réglé la conduite des Compagnies à fonds social sur la vie et contre les incendies, devrait aussi guider le législateur pour la fixation de bornes qu'il ne serait pas permis de franchir impunément—surtout en ce qui regarde les rapports entre la contribution et les bénéfices et les garanties à offrir aux assurés.

Fiances dans la mort

Dans le cimetière de Ste-Geneviève-des-Bois, entourés de saules pleureurs, on remarque deux tombes voisines l'une de l'autre. Une croix de granit s'élève à leur tête ; on y a tracé deux inscriptions, séparées comme ci-dessous :

ANDRÉ DELORME
mort pour la patrie,
1870

JEANNE BERNIER
tuée par l'ennemi,
1870

A la déclaration de guerre, André avait dix-neuf ans ; Jeanne n'en comptait que dix-sept. Le jeune homme voulut prendre les armes et s'engagea dans un régiment dès les premiers jours d'août. Quelques semaines plus tard, les Prussiens entraient à Montlery et établissaient leur campement entre Ste-Geneviève et Fleury.

Un soir vers neuf heures, un jeune fantassin se traînait péniblement par des sentiers seuls connus des habitants du pays.

C'était André qui, quoique mortellement blessé à Choisy, venait dire un éternel adieu à sa fiancée.

André Delorme, les habits ensanglantés tenant d'une main son revolver, brisa les vitres d'une fenêtre, s'avança très lentement et entra dans la pièce où se tenait habituellement Jeanne Bernier. Quelle ne fut pas sa stupeur en voyant sa fiancée se débattre entre les bras d'un officier prussien qui voulait se livrer sur elle aux derniers outrages. Fou de rage, André fit feu sur l'officier qui s'abatit sur le plancher.

Quelques soldats ennemis ayant entendu la détonation, envahirent la salle. Apercevant l'uniforme français et leur chef expirant, ils s'emparèrent de Delorme, le ligotèrent et le placèrent le long d'un mur.

Le jeune homme en mourant prononça ces mots :

"Je meurs pour ma patrie et ma fiancée !" Au moment même où les coups de feu retentissaient, Jeanne s'était élancée vers André ; à travers la fumée, on vit deux corps enlacés tomber à terre.

Depuis cette époque, les deux tombes sont l'objet d'une vénération spéciale de la part des gens du pays ; les fiancés vont chaque année durant les fêtes de Pâques, y déposer des bouquets de fleurs, et c'est en cet endroit que les promesses de mariage s'échangent.

Comité de Régie

LUNDI, 25 juillet 1892.

Présidence de Frs. Decelles, écr., Président.

Présents : MM. J. A. Côté, J. Bernard, J. Marsan, D. Dumaine, J. Leduc, F. Lajoie, H. Gaudette, L. Cordeau, J. B. Hevey, J. H. Morin, H. Langelier, J. B. Morin.

Après lecture et sur proposition de M. J. Bernard, secondé par M. J. Marsan, le dernier rapport est approuvé.

Résolu de payer les montants suivants, tout ce que requis ayant été fourni.

Joseph Côté (Montréal) du 11 juillet au 21 juillet, \$5.00

Frs. X. Burque, du 11 juillet au 23 juillet, \$6.00.

Cyriaque Turcot (Central Falls, R. I.) du 25 juin au 30 juin, \$3.00.

L'assistant Sec.-Trés. fait rapport que, étant à St-Pie, samedi soir le 23 du courant, il a examiné les comptes et autres documents en la possession du Secrétaire-Trésorier de la Succursale ; qu'il a trouvé le tout en parfait ordre en autant que la dite Succursale et l'Union St-Joseph y sont concernés ; qu'il a reçu et approuvé ces comptes sous réserve, pour les

membres individuellement de la succursale, d'approuver par eux-mêmes en assemblée, le lendemain, l'état particulier d'un chacun vis-à-vis la Société.

Le Secrétaire-Trésorier reçoit ensuite instruction d'écrire à la Société St-Jean Baptiste de St-Roch de Québec que son invitation à l'Union St-Joseph, d'assister à la célébration du cinquantième anniversaire de sa fondation et aux fêtes cardinalices qui auront lieu à Québec les 22 et 23 août prochain—est acceptée et que notre Société y sera représentée.

Demandes d'admission et certificats requis pour les aspirants suivants qui sont déclarés admis.

Pierre Lagacé, journalier, 26 ans, Roxton-Falls.

Napoléon Blaichette, chauffeur, 31 ans, Roxton-Falls.

Moïse Giroux, journalier, 23 ans, Marieville.

Le Secrétaire-trésorier est ensuite autorisé à acheter un livre spécial, et tel que celui produit comme modèle, pour l'expédition plus rapide et la conservation de toutes ses correspondances au nom de la Société, au prix de \$4.00.

Lettre de M. Dolphis Guillemette, ci-devant de Holyoke, Mass et maintenant à Springfield, Mass, et Requête de la Succursale de Roxton-Falls à l'appui, demandant paiement au dit Dolphis Guillemette, pour 19 jours de maladie (du 18 mai au 6 juin)—lequel paiement ce comité a refusé à sa séance du 27 juin dernier.

Après délibérations nouvelles, le Comité regrette de ne pouvoir rien conclure sur ce refus pour les raisons suivantes :

1° Parce que lui, le dit Comité, ne peut décider arbitrairement et contrairement aux Règlements de la Société aucune contravention auxdits Règlements sans la preuve certaine de circonstance atténuant telle contravention ;

2° Parce que, dans le cas du dit Dolphis Guillemette, ce Comité jugé conformément aux Règlements rien ne faisant voir encore que le retard apporté dans la production des certificats soit le résultat d'une incapacité quelconque, de la part du dit Dolphis Guillemette, de fournir tels certificats dans les délais voulus ;

3° Parce que, l'application par bénéficiaire ayant été reçue dans les délais voulus, et le requérant actif pour bénéfices ayant déjà, à cette époque peu reculé, rempli les formalités exigées avant le paiement de tels bénéfices ; de plus, sur le rapport du Secrétaire-Trésorier général et des formules pour certificats de maladie et des instructions précises qui ont été adressées sur réception de son application pour bénéfices comme susdit, l'appliquant ne peut prétendre ignorance en quoi que ce soit—ignorance qui, d'ailleurs, ne peut jamais être raisonnablement invoquée, si on a donné les facilités que l'on sait connaître en aucun temps ses obligations envers la Société.

4° Parce que le certificat de maladie paraît n'avoir été livré au dit Dolphis Guillemette, à sa demande que le 20 juin, soit quinze jours après sa guérison et que, partant, il peut prétendre incapacité, durant

maladie, par isolement ou autrement, de se pourvoir de tel certificat, sinon durant la maladie elle-même (du 18 mai, au 6 juin) du moins aussitôt après.

5° Parce que l'excuse, offerte par le dit Dolphis Guillemette,—qu'il attendait son changement de domicile pour notifier la Société, et de son droit aux bénéfices par la production d'un certificat et de tel changement de domicile—ne vaut pas suffisamment pour autoriser le Comité à faire acte d'autorité en sa faveur.

Pour ces causes et parce que les motifs de la décision en date du 27 juin dernier subsistent tels que rapportés, le Comité regrette de ne pouvoir prendre en considération l'appel de M. Dolphis Guillemette et de la Succursale de Roxton Falls.

Quant au fait suivant, à savoir: que le dit Dolphis Guillemette n'aurait pas reçu avis de la décision du 27 juin le concernant, le Sec. Trés. fait rapport que le changement de domicile et le défaut de sa nouvelle adresse qu'il avait omis de donner en même temps que tel changement ont nécessité une interruption dans l'expédition régulière de l'Echo, plus particulièrement du numéro renfermant telle décision.

Résolu que la résolution suivante soit, conformément à la Constitution et aux Règlements, soumise à l'approbation de la Société le premier dimanche de septembre prochain dans les Succursales et le dimanche suivant à St-Hyacinthe:

A voter le premier dimanche de Septembre prochain dans les Succursales, et le dimanche suivant à St-Hyacinthe

« Que le Comité de Régie Central soit autorisé à prêter, à la Corporation des RR. PP. Dominicains de St-Hyacinthe ou à toute autre Corporation offrant les mêmes garanties, à \$5.25 pour cent d'intérêt payable semi-annuellement et pour un laps de temps n'excédant pas dix ans, tout ce que disponible en Réserve mensuelle au moment où tel prêt sera effectué.

Tout membre, en aucun temps et pour quelque considération que ce soit, peut se retirer de la Société en signifiant par écrit, au Comité de Régie Central, son intention de ce faire et après avoir payé ce que dû par lui à la dite Société au moment de telle signification. Dans ce cas, le dit Comité de Régie sera tenu de prendre en considération et d'accepter, dès sa première séance après la signification comme susdit, la résignation de tel membre qui, dès lors, sera déchargé de toute obligation antérieure envers la Société.

La négligence, par le résignataire, d'offrir le paiement intégral de ses redevances en même temps que sa résignation, entraînera l'ajournement de celle jusqu'à parfait paiement de ses redevances et des impositions dues dans l'intervalle.

Une découverte étrange
On mande de Silver Mountain, dans le Colorado, que des chercheurs d'or, traversant une vaste plaine couverte de neige, enfoncèrent soudainement

et se trouvèrent dans une caverne de huit pieds de largeur sur quarante de longueur

Ils explorèrent le lieu et découvrirent, dans une niche, le cadavre pétrifié d'un enfant. Il portait autour d'un bras un bracelet d'or.

Le cadavre pesait environ 140 livres. En le maniant, les mineurs cassèrent une orseille qu'ils emportèrent et firent analyser. Il contenait une grande quantité d'or.

On croit que le cadavre était dans la caverne depuis une certaine d'années; au lieu d'être pétrifié il était orifié.

C'est plus distingué.

—François Accolti d'Arezzo, fameux jurisconsulte du quinzième siècle avait, avec l'aide de son valet, enlevé plusieurs pièces de viande chez un boucher. Deux de ses élèves, fort suspects par d'autres tours, furent mis en prison comme auteurs de ce vol. Accolti eut beau s'en accuser lui-même; on n'en crut rien et on s'imagina que ce qu'il en faisait n'était que pour sauver ses jeunes gens.

Enfin, la chose ayant été assoupie, moyennant quelque argent qu'il en coûta aux deux prisonniers pour avoir leur liberté, Accolti donna de bonnes preuves que, lui seul, avait fait le vol, et comme on lui demandait ce qui pouvait l'y avoir porté? *Ça été, dit-il, tout exprès pour montrer de quel avantage est une réputation bien établie.*

—En wagon.
Un monsieur tire un cigare de sa poche et se dispose à l'allumer, lorsqu'un voyageur en face de lui le prie de n'en rien faire.

—La fumée du cigare vous incommode?

—Oui, monsieur.

—Qu'à cela ne tienne, reprend le monsieur avec courtoisie.

Et il sort de son étui une énorme pipe.

AOUT

Contribution mensuelle.....	40
Décès H. Péloquin	25
" F. Trudeau	25

Total à payer..... \$0.90

N. B.—De plus, les membres dépendant du Bureau Central et payant leurs cotisations à St-Hyacinthe doivent, en plus, pour juillet ou pour août le plus tard, une somme additionnelle de 15 centins formant en tout \$1.05 pour l'un des dits mois de juillet ou août.

L'Echo, journal hebdomadaire de nouvelles, plus particulièrement voué aux intérêts du Secours Mutuel, est publié par la "Société de publication," sous le contrôle, pour la rédaction, de censeurs ecclésiastiques.

J. B. LALIME, Président.
H. LANGELIER, Secrétaire.
J. A. CADOTTE, Administrateur.
Toute communication concernant le journal doit être adressée à l'administrateur.

Maisons à vendre

Une maison sur solage en pierre et mesurant 24 pieds x 30, d'un intérieur magnifique et divisé en deux logements contenant toutes les améliorations modernes. Toutes les dépendances dans un ordre parfait.

Conditions exceptionnellement avantageuses pour cause de départ du propriétaire.

S'adresser sur les lieux, no. 52 de la rue St-Antoine, en face de l'Ouvroir, à dame F. Guéville ou à J. A. Cadotte, huissier.

Au village Laprovidence, tout près le pont dit Barsalou, cette magnifique propriété [ci-devant occupée par feu M. le Shériff Adam] consistant en un terrain de 80 x 150 pds avec la maison et au es bâtisses y érigées, le tout en parfait ordre. Conditions des plus avantageuses.

S'adresser à
J. A. CADOTTE,
Huissier

LA C. M. B. A.

Par les présentes, je nomme l'ECHO, de St-Hyacinthe, un organe officiel de la C. M. B. A.

DR J. A. MACCABE,
Grand Président.

ECHOS

La foudre—Dimanche l'après-midi, pendant l'orage, la foudre est tombée dans le clos de bois avoisinant la ligue du Grand-Trois. Elle n'a causé aucun dommage qui vaille la peine d'être cité.

St-Charles—La foudre est tombée à St-Charles, sur la terre de M. Philippe Mesier, broyant un arbre et tuant six moutons.

Eglise St Joseph—On tient en ce temps-ci de nos jours pour la construction d'une église dans la paroisse de St-Joseph. Les paroissiens se divisent pour le choix du terrain.

Excursion—La Ph harmonique de cette ville a décidé de faire une excursion, dimanche, de St-Hyacinthe à Drummondville.

Gare à la poste!—Il est vraiment étonnant de voir autant d'insouciance vis-à-vis la propreté. Certaines cours et certains passages sont des foyers de peste causés par la décomposition de char et autres morts. On semble se complaire dans les émanations pestilencieuses des déchets et de ces corps entassés ainsi en décomposition. Dans ces temps de choléra et de maladies épidémiques surtout, la police de notre ville devrait voir afin de nous faire éviter autant que possible le fléau.

M. Mercier—L'on dit que la maladie dont souffre M. Mercier a pris un caractère aigu qui alarme sa famille. Il est actuellement à Tourouvre.

En canot—MM. Mononghela de Beaujeu, J. MacBurnie et F. Borthiaume, tous de Montréal, étaient de passage en cette ville dimanche.—Ces jeunes sports réalisent un gigantesque itinéraire en canot. Ils partirent de Beau Landing, remontèrent jusqu'à Sorol, et de là se rendirent à Balacl par la rivière Chambly. Ils prirent ensuite les chars pour venir à St-Hyacinthe. Ils sont repartis à 8½ hrs dimanche soir pour des plages nouvelles.
Bon voyage!

Jos. Morin,

(Membre de l'Union St-Joseph)
Marchand de Chaussures
(EN FACE DU MARCHÉ, ST HYACINTHE)

M. Morin vient de recevoir un assortiment considérable de marchandises, stock d'été.

TOUJOURS EN MAINS
VALISES, SACS DE VOYAGE, CUIR A SEMELLE

En gros et en détail.
Spécialité de chaussures fines et élégantes.

J. O. DION,

Commissaire de la Cour Supérieure
COMPTABLE ET AGENT D'ASSURANCE

Informe le public et particulièrement ses confrères de l'Union St-Joseph qu'il représente comme Agent, plusieurs Compagnies d'Assurance Anglaises, Canadiennes et Américaines et qu'il compte sur l'encouragement auquel il a droit.

Queen Insurance, Liverpool and London, & Globe Citizens, Hartford & National.

Bureau: No 9, Rue St-Denis
ST-HYACINTHE.

Remèdes sauvages

Ne sont ce pas les herbes et les racines qui servaient de médecine aux anciens! Avez vous déjà vu le sauvage se servir de minéraux pour les maladies? Cette science des herbes et des racines que nos pères connaissaient, s'étant perdue, M. J. P. E. Racicot, de Montréal, à force d'études sérieuses au milieu des indigènes, est enfin parvenu à découvrir ce secret qui faisait la richesse des anciennes familles. Car, quelle est la plus grande richesse d'une famille? N'est-ce pas la santé? Ainsi donc, ayez pleine et entière confiance dans l'avenir: vous serez riche et heureux si vous employez dans vos familles les remèdes sauvages de

J. P. Racicot,

seul inventeur, propriétaire et manufacturier de remèdes sauvages patentés

1484, Rue Notre-Dame,
MONTREAL.

A ST-HYACINTHE, on peut voir M. Racicot, tous les samedis à l'Hôtel Windsor, en face du Marché. On peut se procurer là et alors ses Remèdes célèbres pour toutes les maladies.

ait treuve d'un talent particulier. Mlle Mary Trajan a eu l'honneur de l'emporter sur ses rivaux.

Les épreuves s'est terminée par la distribution des médailles et des prix qui étaient nombreux. Parmi les donateurs on trouvait le nom de M. le R. B. Anard, notaire et orateur à S. Hyacinthe, qui avait donné une médaille d'or, remportée par Othobas Cardinal.

Le Malois Farmer, auquel nous omettons nos détails, fait les plus grands progrès de l'école en question et aussi du déployé par M. l'abbé Blanchard pour assurer le succès.

Nos félicitations à l'ancien missionnaire de nos Cantons.

Visite.—La visite aux Jivras barrières et fromageries de la province auront lieu comme suit dans les comtés suivants :

Montcalm, St-Alexis, B 12 et 13 juillet; St-Jacques, B 14 et 15 juillet; Rawdon, F 16 juillet.

Maskinongé, Ste-Ursule, F 19 et 20 juillet; Louiseville, F 22 et 23 juillet.

Champlain, Ste-Anne de la Pêrade, F 26 et 27 juillet; St-Prospère, F 29 et 30 juillet.

Nicolet, Ste-Monique, F 2 et 3 août.

Yamaska, La Baie, F 5 et 9 août.

Lotbinière, F 9 et 10 août; St-Favien, F 12 et 13 août.

Montmagny, St-Thomas, B 16 et 17 août.

L'Islet, B 19 et 20 août; L'Islet, F 23 et 24 août.

Kamouraski, Ste-Anne de Lisopatière, F 26 et 27 août.

Témiscouata, St-Arsène, B 30 et 31 août; Isle Verte, B 2 et 3 septembre.

L'odyssée d'un chat.—Une dame demeurant à St-Roch, Québec, voulant passer la belle saison à la campagne, partit pour Lyster, comté de Mégantic, emmenant avec elle son quadrupède bien-aimé. Tous deux arrivèrent sains et saufs au terme du voyage. Mais quel ne fut pas l'étonnement du mari resté en ville de trouver, samedi matin, le chat de sa femme.

L'animal était venu seul de Mégantic et était entré pendant la nuit par une fenêtre ouverte.

Exposition.—Comme l'espace accordé à la province de Québec à l'exposition de Chicago est assez limité, les exposants craignent bien de perdre leurs présentations et de faire leurs demandes le plus tôt possible. Toutes les entrées doivent être faites avant la fin du mois. On commencera le 1er novembre à recevoir les objets qui doivent être exposés. Il est facile de concevoir qu'il faudra se hâter si on veut que la province obtienne du succès.

Un sauvetage héroïque à Lévis.—Un acte de bravoure a eu lieu à Lévis samedi après-midi. Une petite fille du nom de Blais, voulait embarquer avec sa mère sur le bateau passeur gasard, malheureusement, l'enfant fut jetée à l'eau par la houle qui débarquait.

Elle tomba entre le bateau et le quai; dans ce moment le courant était très fort.

M. Daniel MacLeod, coartier à la ville ne comptant que sur son courage se jeta bravement à l'eau et plongea vers l'enfant. Après bien des efforts, il ramena l'enfant d'une main, et de l'autre parvint à attraper une chaise près du quai.

On se hâta de les retirer tous deux de leur position critique, et heureusement l'enfant est saine et sauve. Fera-t-elle quelques jours de repos.

M. MacLeod est un homme âgé d'à peu près 50 ans et s'est conduit comme un héros.

Moyen d'empêcher le pain de durcir.—Dans les familles où l'on a fait soi-même le pain, on peut, en prenant les précautions suivantes, empêcher qu'il durcisse. Du

moment où les pains viennent d'être retirés du four, on doit les laver légèrement avec de l'eau froide, puis immédiatement les placer dans un bari ou bûche que l'on a la précaution de bien ouvrir. Ce moyen rendra le pain souple, et l'on aura évité en même temps par ce léger lavage, la condensation du charbon qui adhère quelquefois au pain.

Œuvre de Saint-Michel

Le R. P. FÉLIX voyant combien est grand le mal produit par les mauvaises lectures, a fondé pour y remédier, autant que possible, l'ŒUVRE DE SAINT-MICHEL, pour la publication et la vente des bons livres à bon marché.

Cette Œuvre fait à ses associés, aux bibliothèques populaires et aux autres œuvres qui s'adressent à elle de fortes remises de faveur.

CATALOGUE

On trouvera dans le Catalogue, une courte, mais très substantielle notice sur chacun de nos ouvrages, en même temps qu'on se rendra compte d'un seul coup d'œil, de l'extrême modicité de nos prix, prix que nul libraire ne saurait atteindre et que les souscriptions de la charité rendent seules possibles.

Les personnes qui désireront être toujours au courant des "nouveaux ouvrages" édités par l'ŒUVRE DE SAINT-MICHEL, ainsi que de ceux publiés par les bonnes Librairies catholiques, n'auront qu'à s'abonner à :

L'Indicateur de Bons Livres Parus en tous les mois.

PRIX DE L'ABONNEMENT : UN AN, 3 fr. 60

1. Pour être ASSOCIÉ il suffit de faire chaque année, en faveur de l'ŒUVRE DE SAINT-MICHEL, une offrande comprise entre les deux limites de 10 à 10 francs.

S'adresser à M. TÉQUI, libraire éditeur de l'ŒUVRE DE SAINT-MICHEL, 85, rue de Rennes, à PARIS, (France).

LIBRAIRIE CHARLES DELAGRAVE 15 Rue Soufflot, PARIS

Enseignement Primaire, Secondaire et Supérieur.—Matériel et Mobilier Scolaire.—Matériel de Dessin.—Enseignement des travaux à l'aiguille.—Atlas, Cartes et Globes Terrestres.—Livres de Prix et d'Étrennes.—Envoi franco du catalogue sur demande.—23-4-'92.

LIBRAIRIE RELIGIEUSE Des Livres 13-Rue Delambre-13 PARIS, (France)

On peut se procurer à cette librairie tout ce qui concerne la science ecclésiastique : Ecritures Sainte—SS. Pères—Docteurs—Liturgie,—Droit Canon—Théologie—Ascétisme—Philosophie—Contraverses—Histoire—Vie des Saints—Divers—à des conditions spéciales pour les ecclésiastiques. 25 Fév. '92.

SOCIÉTÉ BELGE DE LIBRAIRIE Oscar Schopans, Directeur 16-Rue Trouwrenberg-16 BRUXELLES (Belgique)

Librairie générale.—Religion, Théologie, Pédagogie, Histoire, Beaux-Arts, Sciences, Littérature, Romans, Livres classiques, etc.—La maison publie la Revue Bibliographique Belge : 4 fr. 90 par an (90 cents.) Le Catalogue est envoyé franco sur demande. 16 juin, '92.

LIBRAIRIE

—DU—

SACRE - CŒUR

Tapisseries ! Bordures ! Décorations de plafonds

On trouve à cette librairie et l'on peut s'y procurer sur demande : Fournitures de classe, livres de piété etc., ainsi que tous les ouvrages annoncés dans la Bibliographie de ce journal, le tout aux prix les plus bas. Une visite est respectueusement sollicitée.

L. A. CHOQUET & FRÈRE, Coin des rues Cascades et Mondor ST - HYACINTHE GROS ET DÉTAIL.

L. G. BEDARD

Fonderie Agricole (ÉTABLIE EN 1830)

Charrues, Cribles, Bouverseurs, Sarcloirs, Renhausseurs, etc. Son propriétaire de la charrue patentée "BOULAY" avec laquelle on laboure, assis, deux sillons à la fois. ST-HYACINTHE. 23 juin 92.

MOULIN MOURIN

De constructions en pierre, brique et bois

SPECIALITÉ : Ouvrages en Ciment, Fournaises, Fours, etc.

H. N. BERNIER

Passer d'appareils de Chauffage, d'Éclairage, de Bains, etc.

Cabinets d'aisance, éviers (Sinks) etc. D'après les systèmes les plus perfectionnés.

TUYAUX EN GRÈS.

128, Rue Cascades ST - HYACINTHE

Jean de Kermadec

III

Vous verrez, ce raisin est plus sucré que l'abricot, plus rafraîchissant que l'orange. J'en suis certain, Les treilles de la marquise de Champdor n'en fournissent pas de semblable. Il sera prime au concours agricole de Caen ou à celui d'Avranches. C'est entendu, mon cher poète, pour ce soir vous serez notre hôte, je vous en garde.... Alette, va donc dire à Pierre de mettre un couvert de plus."

Comment refuser cette invitation si cordiale ? D'ailleurs Jean de Kermadec n'en avait nulle envie. A l'heure suivante, le cœur en fête, il prenait place à la droite de Mme de Beville. Rien n'était plus sévère que la salle à manger toute lambrissée de chêne ; mais, par la fenêtre, quelle vue délicieuse ? De grandes pelouses qui ondulaient et se noiraient sous la lumière du ciel, et que fleurissaient, comme un dessin de tapisserie antique, des corbeilles de roses-marguerites et des massifs de lierre. Les roses-thé du balcon se penchaient sur leur tige, et regardaient dans l'air du soir leur parfum pénétrant. Les mets étaient-ils de choix ? Les vins provenaient-ils de clos remarquables comme ceux de la marquise ? Le service du vieux Pierre était-il correct ? Jean n'aurait pu le dire ; mais ce dont il était certain c'est que jamais repas ne lui avait paru si charmant. Il était heureux de rompre le pain avec les habitants de la Chênaie. Tout en dégustant le raisin du général et les tapisseries normandes, on causait doucement, familièrement, presque intimement effleurant mille sujets. C'était une tactique de Jean, une manière de reconnaissance qu'il voulait ainsi faire dans la pensée de Mme de Bliville. Il sentait en cette jeune veuve quelque chose de supérieur à lui qui l'élevait très haut sans l'intimider toutefois. Le café fut apporté au salon. Berthe le versa elle-même dans les tasses de vieux sèvres. La causerie se prolongea intime, confiante ; et lorsqu'au départ le général dit à son hôte : "Revenez souvent nous voir, monsieur Jean", le jeune homme eut un regard et des paroles qui remerciaient chaleureusement.

Jean n'oublia pas cette invitation. Et le souvent se changea bientôt en chaque jour. Les heures passées à la Chênaie étaient pour le poète des moments délicieux.

Le général se montrait fort sensible aux attentions de son jeune ami. Jean, pour lui plaire, lui apportait des graines merveilleuses ; aussi était-il proclamé, par l'horticulteur passionné, un modèle de prévenance, de savoir-vivre et d'amabilité.

En Mme de Bliville, il trouvait une amie sûre et discrète, toujours disposée à l'entendre, à l'encourager. Très modeste, ne s'étant jamais estimée à sa valeur, n'attachant aucune importance à sa beauté, Berthe eut été fort surprise si Jean lui avait laissé entrevoir quelle impression profonde elle produisait sur sa nature enthousiaste. A trente-deux ans elle se croyait, avec sincérité, à l'abri

de tous les troubles de la passion ; elle considérait sa jeunesse comme finie ; elle n'était plus qu'une mère pour Aliette. Si elle témoignait au jeune homme une sincère amitié, c'est quelle pensait que ces conseils lui seraient utiles pour franchir, sans s'y déchirer, les broussailles épineuses qui se dressent sous les pas de la jeunesse.

A la Chênair on recevait habituellement dans le grand salon, une pièce grave et froide avec ses lourdes draperies, ses meubles de velours rouge. Mais, pour Jean, s'ouvrait le petit salon de Berthe, aux teintes de couleurs douces, harmonieusement fondues. Des fleurs artistement groupées ornaient des vases de forme élégante. Les objets étaient en petit nombre mais choisis avec goût. Tout annonçait, jusque dans les moindres détails, le culte intelligent du beau. La large fenêtre ouvrait sur le balcon, et les roses envoyaient, par bouffées, leur parfum. Près de cette fenêtre se trouvait une table devant laquelle Mme de Bliville s'occupait à enluminer d'or, d'azur et de pourpre les feuillets d'un missel. En face, c'était le piano, où, le soir, quand descendait le crépuscule, elle aimait à jouer tous ces vieux airs qui nous viennent sous les doigts comme un écho des souvenirs éveillés.

Jean s'était choisi une place dans cet abri de l'étude et de la paix, un pouf bas, très rapproché du balcon, d'où il aimait à regarder la jeune veuve peindre ; car, pour lui, elle ne suspendait plus son travail.

Elle était belle en ornant son missel ; sa pose était gracieuse ; elle méditait un instant, la flamme de l'inspiration animait son regard, et cette flamme lui donnait vingt ans. De ses manchettes de toile sortait un poignet veiné de bleu, et sa main, très blanche et très souple, semblait jouer avec le pinceau. Elle allait des godets de pourpre ou d'azur au parchemin du missel, et donnait vie à des saintes portant leurs palmes, à des moines austères sous le capuchon de bure, à des fleurs si délicates qu'elles semblaient écloses au paradis, Mme de Bliville retraçait, sur ce missel, toute l'histoire de ce Mont-Saint-Michel qu'elle avait là sous les yeux. Une admirable dont elle ne se lassait jamais. Que de retours dans les légendes du passé ! Que de rêveries à travers les anciens âges ! Cet autrefois avait fini par prendre, dans son cerveau, la forme de la réalité, et il se retrouvait palpable, ému, sur les pages de vélin.

Un jour, lassé d'calminer, elle dit à Jean :

"Puisque vous le désirez, nous allons feuilleter le missel."

Admirer le missel ! quelle joie pour le poète ! Radieux, il prit place près de Mme de Bliville, et leurs deux têtes s'inclinèrent sur les mêmes images. La main légèrement tremblante du jeune homme tournait les feuillets, et si, parfois, celle de Berthe involontairement venait à l'effleurer, cette main à peine appuyée sur la sienne lui causait un trouble inexprimable. Ses yeux alors se levaient timides et doux sur le regard calme, profond et sérieux ; puis, craignant de dire leur secret,

vite ils retombaient sur l'o., sur le vieil argent et sur la pourpre du missel.

Mme de Bliville relatait les légendes normandes, et sa voix, semblait-il à Jean, se modulait en ces réflexions de tendresse murmurante et berçante dont une mère enveloppe son enfant. L'aimait-il comme une amie ? L'aimait-il d'un amour filial, très ardent, très dévoué ? Il n'aurait su dire. Mais ce qui était certain, c'est qu'il l'aimait bien. Sans le savoir, sans même s'en douter, elle lui avait pris tout son cœur.

A sa première page, le missel représentait une forêt immense, chênes géants que jamais ne frappait la cognée ; verdure compacte, plus pressée que les flots ; lianes s'enlaçant aux arbres et formant des arcades, des portiques, et, sous ses hautes futaies, des oiseaux inconnus de nos jours, des chanteurs merveilleux saluaient les aurores primitives.

Ici Jean tourna la seconde page et regarda, très ému, la touchante légende du berger Amel et de sa femme Penhor.

Légende si connue et si souvent redite sur
[la côte normande]

L'eau tombait en torrents, en cascades ; elle ruisselait ; elle imbibait les terres ; elle grossissait les rivières ; elle faisait déborder les étangs. De tous côtés, la forêt immense des premiers âges était assaillie : d'instant en instant les flots gagnaient sur les arbres. Les racines étaient englouties ; puis les troncs disparurent, puis les belles cimes vertes..... Plus rien maintenant qu'un grand lac gris de cendres. Mais, au-dessus de ces eaux profondes, apparaissait une banderole bleue elle flottait au vent. C'était le pan de la robe d'un petit enfant..... Et, dans l'infini du ciel, debout sur une nuée lumineuse, la vierge Marie, une branche de lis à la main, disait à deux archanges :

"Allez..... volez au-dessus du lac. L'enfant à la robe bleue porte mes couleurs, il ne doit pas périr. Volez ! volez !"

Ouvrant alors leurs ailes, les archanges s'élançèrent. Mais en vain ils attirèrent à eux l'étoffe flottante, restait englouti. Compatissante, la vierge Marie envoya du renfort. Aux archanges elles adjoignit deux chérubins, et bientôt apparut une tête blonde.

"Petit Raoul, dirent les envoyés célestes, tu es bien PESANT.

— Oui répondit-il, c'est que ma mère Penhor m'a pris sur ses épaules pour me FAIRE DURER."

Et du haut de sa nuée lumineuse, voyant l'effort impuissant des archanges et des chérubins :

"Allez, dit la vierge Marie à deux séraphins, allez ! Volez à l'aide."

Ils s'envolèrent, et, bientôt, Penhor apparut.

"Ah ! Penhor, lui dirent-ils, vous êtes bien PESANTE.

— Oui, répondit-elle, c'est que mon mari Amel est monté sur la cime d'un arbre ; puis il m'a prise sur ses épaules pour me FAIRE DURER.

"Volez, volez, dit encore la vierge Marie à deux Principautés."

Et les Archanges, les Chérubins,

les Séraphins, et les Principautés, unissant leurs efforts, soulevèrent la GRAPPE DE COEURS. De leurs ailes réunies ils formèrent un char de triomphe, puis, au ciel, ils emportèrent le père, la mère et l'enfant ; car là, près de Dieu, dit la légende, sera toujours la place de la famille vraie ici-bas. GRAPPE DE COEURS sur la terre, GRAPPE DE COEURS au ciel !

Les yeux de Jean étaient humides. Dieu bénit l'union sur la terre. Il ne veut donc pas qu'un cœur soit solitaire. Il récompense le sacrifice, le dévouement. Oh ! comme lui aussi, s'il eût été Amel, eût volontiers pris Berthe sur ses épaules pour la FAIRE DURER !

Une autre page fut tournée.

Les siècles s'étaient écoulés et la main de Dieu avait de nouveau changé le décor.

Plus de forêt, plus de lac ; mais une grève infinie, sans limites.

Sous les sables amoncelés, les chênes sont tous couchés, noircis, pétrifiés. Il faut creuser bien avant pour en trouver un vestige ; et, sur le sable, le soleil brûle ; des milliards de petites coquilles s'entr'ouvrent et aspirent la vie, la mer, de douze heures en douze heures, vient leur apporter les sels féconds, deux rivières coulent paisibles sur les marnes ; puis, au loin, c'est le rocher de Saint-Michel. Il est encore désert ; l'homme ne l'a pas choisi comme lieu de retraite et de prière ; nulle voix humaine ne se fait entendre dans l'étendue des grèves, seul le flux et le reflux dialoguent avec les planètes, dialogues sublime où les vagues et les étoiles répètent sans cesse la louange de Dieu.

Puis les siècles passèrent encore ; mais, ici, ce fut la main de l'homme qui changea le décor.

Toutes les côtes sont peuplées. Les villes, les villages s'étagent sur les collines ; la vie coule à flots sur la riche terre normande, et sur le roc géant s'élève la basilique.

Et la voilà aussi, tracée sur le dernier feuillet, couronnant le rocher de Saint-Michel, belle, imposante et défiant les siècles sur sa base de murs accumulés et de voûtes puissantes.

Jean la considérait sur le vélin ; puis, levant les yeux, il la revoyait dans l'immensité des grèves ; il la revoyait pesant de son poids énorme sur le roc et sur les assises de granit, piliers monstrueux, trapus comme des Hercules, qui, depuis neuf siècles, sur leurs épaules de pierre, jamais lassées, soutiennent la Merveille. Elle monte, elle monte gigantesque, portant au ciel la

prière de la France. Elle monte, elle monte, servant d'étoile et de phare aux pêcheurs perdus dans la plaine marine. Elle monte dans un paysage sublime comme l'infini. Là, l'horizon est sans limite. Rien que le ciel d'un bleu tendre, la grève d'un gris doux ; et, parfois, un aigle de mer qui, las de son vol, vient se poser sur une dentelle de pierre. Elle monte, toujours immuable, presque inaccessible ; et, depuis des siècles, elle voit à ses pieds disparaître et sombrer les générations. L'homme meurt, l'abbaye survit. Elle monte, elle monte la Merveille, la basilique de Saint-Michel, disant à tous : "Priez, espérez ; l'homme construit en granit, il construit et défie les siècles, et pourtant ses travaux ne sont qu'un grain de sable comparés à la puissance de Dieu : priez, espérez."

Mme de Bliville ferma le missel. Maintenant, tous deux sur le balcon, Jean et Berthe causaient. Que Jean se trouvait heureux devant ce beau paysage ! Leur admiration mutuelle les rapprochait en les attendrissant.

Le flot montait. La mer entourait le mont d'une large nappe miroitante où voguaient des barques, la voile blanche déployée. Le soleil d'automne se couchait, jetant partout les rouges reflets de son disque incendié. Sous les nuages de pourpre et comme incandescents, la mer prenait des nuances d'un bleu vif avec des reflets de métal en fusion. Et, sur ce fond de tableau byzantin, tout en or, se dressait la Merveille ; puis, soudain, tout s'éteignit. Seule, une faible ligne, à peine dorée, resta au ciel ; la basilique devint sombre ; sombres aussi les limpidités de l'eau salée. Plus rien des traces lumineuses de l'heure précédente, et la mer continua à battre son plein dans le silence du soir.

En ce moment la cloche sonna dans la tourelle du château. Aliette, animée par ses jeux sur la pelouse, apparut comme un ouragan.

"Pre-se-toi, sœur, presse-toi, père s'impatiente dans la salle à manger. Tu as donc oublié l'heure militaire ?"

Oui, tous deux l'avaient oubliée, Mme de Bliville prit le bras que Jean lui offrait. Aliette courait en avant. Tous trois pénétrèrent dans la salle lambrassée de chêne.

Le dîner fut charmant. La petite fille, bien joyeuse, comblait son ami Jean des plus gentilles prévenances. Dans sa simplicité elle lui offrait double part de dessert.

Puis, le soir, Jean se laissa encore envahir par le charme. On remonta au petit salon. Deux lampes discrètes, recouvertes d'une dentelle bien tendre, l'éclairaient, donnant à cette pièce, meublée avec une élégante simplicité, un caractère de gravité recueillie. Le général se plongea dans ses revues horticoles. Aliette, assise, un ouvrage au crochet en main, ouvrait de grands yeux et avidement écoutait. Le crochet n'avancait guère.

"Eh bien ! petite, interrogea le général, ne vas-tu pas nous jouer ta sonate de Clémenti ?"

Tout à la fois intimidée et ravie, elle s'approcha du piano. Elle avait si laborieusement étudié cette sonate pour charmer son ami le poète ! Il s'en t'ouça dans son vaste fauteuil, et prenant un air recueilli :

"J'écoute, Aliette.....me voici dans une stalle du Grand Opéra."

Et la fillette, avec un sérieux imperturbable promena sur l'ivoire de petits doigts qui certes manquaient de verve et d'agilité, mais qui faisait preuve de tant de bonne volonté !

"Bravo ! s'écria le général, en mettant de côté sa revue ! Bravo ! Aliette, tu fais des progrès étonnants. Bientôt tu nous charmeras comme ta sœur elle-même. Bravo ! courage !"

La fillette, toute rougissante, consulta son oracle qui, lui aussi, avait battu des mains.

"Vrai, monsieur Jean, me trouvez-vous en progrès. J'en serais si contente !"

Jusqu'à Aliette avait été une véritable enfant, d'un naturel très ardent et très gai, s'intéressant à tout ce qui l'environnait, mais montrant un goût très modéré pour les livres et le piano, dont l'étude régulière la désespérait. En revanche elle avait d'autres talents. Ses voisins, les petits-fils de la marquise, lui avaient appris à sauter d'une manière tout à fait remarquable des fossés largement ouverts en s'aidant d'une grande perche. Pour elle les échasses les plus hautes étaient un jeu, et les exercices du gymnase une bagatelle.... Puis, tout à coup, l'enfant avait cessé ses enfantillages pour se transformer en économe modèle, et cela parce que Jean lui avait dit, un jour, que ces jeux-là ne convenaient pas à une petite fille, et que si elle voulait lui faire plaisir, toujours elle obéirait à sa grande sœur.

"Oui, je veux vous faire plaisir," avait-elle répondu.

Depuis, elle étudiait, désirant devenir savante : la reconnaissance opérerait un miracle.

La sonate de Clémenti remise au casier, Jean regarda Mme de Bliville. Il avait un regard qui demandait si bien ! Elle comprit, et s'approchant à son tour du beau Pleyel, elle remplaça Aliette. Elle joua du Beethoven, du Mozart, du Chopin, toujours les maîtres. Elle les interprétait avec son âme, qui aussi était une grande âme, et Jean, avec son cœur de poète, écoutait ce langage sans paroles qui exprime tant de choses cependant, et qui sait si bien émouvoir. Dès la première note l'émotion s'était emparée de l'âme de Jean, et jusqu'à la dernière elle fit vibrer une foule de sensations qu'il n'aurait pu dire ; mais, silencieux, très ému, il demeurait sous le charme, et des poèmes sans nombre s'éveillaient dans son esprit.

IV

Et puis, ces visites quotidiennes amenèrent une conclusion inévitable. Avec la fougue de ses vingt-deux ans et l'ardeur d'un premier amour de poète, Jean se prit à aimer passionnément Mme de Bliville, à l'aimer au point d'en souffrir. Durant plusieurs semaines il s'était illusionné. Il avait, de bonne foi, cru à une simple amitié. Les trente-deux ans de Berthe, mis en regard de sa grande jeunesse, le rassuraient. Mais le feu qui couve sous les cendres creuse, creuse toujours plus avant, et quand il éclate c'est un embrasement. L'amour à vingt ans, c'est cette toute petite graine de fleur sauvage qui tombe dans la fente d'un rocher. Qu'a-t-elle, la pauvre, pour alimenter sa vie ? Rien.... une pincée de terre peut-être. Pourtant, elle grandit, elle s'élançait en jets vigoureux. On dirait qu'elle se nourrit, en quelque sorte, de sa propre substance. Vingt ans ! C'est le soleil étincelant dont les rayons donnent parfum à la fleur, puissance à l'amour.

Jean venait d'écrire, au crayon, de longues strophes. Il était assis sur un banc ombragé de clématites. Dans une sorte de vague langueur, il suivait sa pensée : il voyait Mme de Bliville souriant de son beau et calme sourire, lorsqu'il lui offrirait ses strophes ; il l'entendait lui dire "merci," et sa voix était douce et caressante. Il fermait les yeux pour prolonger l'illusion lorsqu'un bruit de grelots le fit tressaillir.

Toute la bande des petits-fils de la marquise arrivait enharnachée de guides rouges ; les uns coureurs, les autres postillons.

Les enfants passèrent dans un

grand fracas et dans les éclats de rire. Ils furent bientôt suivis de miss Gold. La jeune Anglaise, avec ses cheveux de lin nimbant son front, et gracieusement drapée dans une robe d'étoffe claire, était vraiment charmante. Elle marchait à pas lents en liant, et paraissait savourer toutes les lignes. Sur la couverture jaune paille, Jean pu lire en gros caractères : "LES ET FLEURS." C'était son premier livre.

Les coursiers revinrent en bondissant. A la vue de miss Gold, laissant leurs grelots et leurs guides :

"Mabel, Mabel, crièrent-ils, oh ! venez en bateau. Nous allons tous ramer tandis que vous nous chanterez "Now row thee here."

Ils entraînaient la jeune fille vers l'étang, où la barque se balançait paisiblement entre les roseaux. La bande joyeuse la prit d'assaut. Bientôt le canot léger court sur la surface à peine ridée. Les rames frappaient en cadence, et Mabel, toute souriante, un bouquet de nénupars en main, chantait, de sa voix limpide, le chant anglais, dont les garçonnets reprenaient le refrain. Et sur l'eau se formait un sillon que suivaient les cygnes en nageant avec majesté.

C'était un petit tableau de genre plein de fraîcheur ; mais il n'attira pas longtemps l'attention du poète. Il avait en lui une autre image. Peu lui importaient la barque et miss Gold, et l'eau jaillissante sous les rames, et les rires des jeunes mariniers. La jolie voix de l'Anglaise n'avait d'autre effet que de bercer les mille pensées folles qui se heurtaient sous son front.

Un éventail, qui doucement le frappait sur l'épaule, le fit tressaillir. La marquise, le visage abrité sous un chapeau dont les larges bords défilèrent les rayons du soleil, s'était, à petits pas, approché de son filleul. Elle prit place sur une chaise rustique agita à deux ou trois reprises son éventail ; puis attachant sur le jeune homme ses yeux gris et perçants où pétillait une pointe de malice :

"Et bien ! beau rêveur, fit-elle, serait-il indiscret de vous demander le sujet de vos méditations ? Il faut être indulgent pour les poètes ; car, vraiment, ils ont une attitude étrange. Vous, Jean, vous nous fuyez tous. Vous passez vos heures dans la solitude à considérer la lune ou les nuages. Ah ! je sais bien que c'est là travail de rimeur, que si le corps est immobile le cerveau voyage. Mais,

dites-moi, au lieu de demeurer là dans cette tonnelle, ne devriez-vous pas être plutôt là-bas, dans cette barque, près de Mabel, qui raffole de vos poésies... je ne dis pas du poète, notez-le bien, il est si peu galant !... Convenez, mon caei, qu'elle est bien jolie avec ses traits fins, réguliers, intelligents.... Et puis écoutez, ici la marquise se mit à scandier chaque mot d'un mouvement de l'éventail, — pas de frère, pas de redoutable SON ANDRE. Mabel est fille unique, et son père, notre DEAR SIR JAMES, n'a que deux passions, son enfant et ses chevaux ; que deux orgueils, la beauté de sa fille et celui d'être un automédon incomparable. Il dotera royalement Mabel, et Mabel aime tant vos poésies !... Pour l'amour du ciel, aidez-moi, et je vous préparerai le plus joli mariage qu'on puisse rêver. Je n'y entends, mon ami. Voyez comme j'ai réussi pour mes filles : deux duchesses, deux vicomtes, une noble lady, et ma petite Béatrix, qui ne peut arriver, quoiqu'elle ait la main toujours ouverte, à épuiser les millions de son fila-teur.... Allons, un peu de courage ; faites au moins un acrostiche sur le doux nom de Mabel. Remarquez les deux bai-brun de sir James.... Parlez-lui des courses d'Epson, où son Light-Wing a gagné le grand prix. C'est le plus beau souvenir de ce flegmatique Anglais. Lorsqu'on l'en félicite se l'œil étincelle."

Jean avait pris un air très grave. Toutes ces petites habiletés de sa marraine froissaient sa loyale nature, sa franchise bretonne et rude. Pour ne rien répondre de blessant il se taisait.

La marquise continua.

"Regardez donc Mabel. Où trouver plus de grâce qu'en cette jolie Anglaise ? Serait-ce charmant, votre jeune union : vingt-deux ans.... seize ans ! Ce serait idéal.... Et puis, Jean mon ami, vous rêvez la gloire. Ah ! croyez-moi, rien ne vaut pour l'atteindre un rapide coupé.. Un piéton s'emroussaille, il se blesse aux épines, il se meurtrit au cailloux, tandis que le coupé ou le "four in hand" de sir James.... Hop ! hop ! les chevaux s'élancent, et us se courbent sur votre passage. Hop ! hop ! Voici l'auteur millionnaire !....

(A suivre)

Club Lofiamboise—M. Jos. M. M. N. P., ayant résigné comme secrétaire du club et M. G. H. Henshaw comme directeur, ces deux messieurs ont été élus, le premier, directeur et, le second, secrétaire du club.

MARCHANDISES
DU PRINTEMPS.

—A bon marché—

DES CHAUSSURES

élégantes et durables

Au Magasin populaire de

LEON LUSSEUR & CIE

122 Rue Cascades

ST-HYACINTHE, P. Q.

C'est là que vous trouverez le meilleur assortiment.

Marchandises sèches

N. G. LEDUC & Cie

(Membre de l'Union St-Joseph)

100 RUE CASCADES

Place du Marché, Saint-Hyacinthe

Robes gratis à toute personne qui achètera une robe.
E. Leduc tient toujours comme par le passé des étoffes à robes,
à des prix exceptionnellement avantageux.
Soies, Velours, Plushes, Dentelles, Broderies,
Rubans, Chapeaux, Plumes, Etc., Etc.
Des modes canadiens, Anglais et Ecosais, pour habillement
d'hommes défont toute compétition.

BRODEUR FRÈRES

Plombiers, Ferblantiers, Couvreur

44 Rue Cascades, Saint-Hyacinthe, P. Q.

APPAREIL DE CHAUFFAGE

L'EAU CHAUDE, À LA VAPEUR ET AIR CHAUD.

—Spécialité—

Couvertures en Fer blanc, en Tôle, et en Ardoises.

* * *

Ferblanteries de toutes sortes

FAITES À DEMANDE.

Prix modérés. Ouvrage garanti.

* * * * *

Déménageront prochainement rue Saint-Antoine, No. 31, en face du marché.

DENIS & DUROCHER

Marchand de

SEIGNE, FLEUR, LARD, GRAISSE, LARD, ETC.
Rue Cascades, porte voisine de A. Blonde.

Spécialité: FLEUR PRÉPARÉE ET FLEURS FORTES.

S. BOURGEOIS

Magasin General

Rue St Antoine, Place du marché

ST-HYACINTHE.

Epiceries, Provisions, Vins et Liqueurs.

Ferronneries et Peintures.

FAIENCES, VERRERIES, CHAUSSURES.

Marchandises de nouveautés.

COILES DE TOUTES SORTES, FOURNAISES, ETC.

Courroies en cuir pour Engins.

JOSEPH HEBERT & CIE

FERRAILLIER, PLOMBIER ET COUVREUR

154 Rue Cascades, en face de la Station de Police

—Spécialité:—

Couvertures en Fer-Blanc, Tôle Galvanisée, &c., &c.

Aussi: Corniches en tôle galvanisée.

Toutes espèces d'ouvrages exécutées avec soin, à des prix très modérés. Ouvrage garanti. Agts de frégaterie, chaudières à sucre, bassin pour sucreries, etc.
Les marchands de la campagne trouveront toujours chez nous toutes espèces de ferblanteries au même prix qu'à Montréal.

ALFRED MARQUETTE

Meublier et Bourreur

(Rue Cascades, anciens places C. A. Simard.)

MEMBRE DE L'UNION ST-JOSEPH.

Confection de meubles et réparations de toutes sortes.

—SPÉCIALITÉ:—

Bureaux à Cylindre, bibliothèques, Etc., Etc.

—CONSTANT EN MAINS—

Meubles et ouvrages en menuiserie.

Venez voir et vous serez satisfait. Ouvrage à la main garanti.

C. ROUILLEAU

Commerçant de Grains et Charbon

Huile de charbon,

Sei, Moulee, Son, Gru, etc., etc,

AUX FROMAGERS!

Tous les articles nécessaires pour les FROMAGERIES

—Tels que —

Coton, Présure, Couleur, Moules
grands et petits, etc., etc.

Une visite est sollicitée!

No. 5—Rue Laframboise—No. 5

Porte voisine de l'Hotel Yamaska,

ST-HYACINTHE, Q^{ue}.

PAVILLON COMMERCIAL

Epiceries de Familles

EN GROS ET DÉTAIL.

Rue Cascades, St-Hyacinthe.

Docteur Eug. St-Jacques

MEDECIN DE L'UNION SAINT-JOSEPH

Pharmacie Centrale

No 13, RUE ST-DENIS

ST-HYACINTHE, P. Q.

Magasin du Bon Marché

ETABLI EN 1877,

Dans l'intérêt de ceux qui aiment à payer
tant et à Bon Marché pour leurs

Marchandises Seches

—Au Nos. 29 et 43—

RUE DE LA CASCADE

Toujours en main un assortiment considérable de Marchandises de Choix, Articles de Fantaisie, Broderies, velours, etc., en Gros et en Détail.

FONDS DE BANQUEROUTE

A très bas prix.

Indiennes, Cotons, Dunks, Jeannettes, Shirlings, etc.

Importés directement des Fabriques et vendus à la
ESCOMPTE TRÈS LIBÉRAL AUX MARCHANDS
LA CAMPAGNE.

Le magasin continue toujours son commerce de spécialité
Flours, Provisions et Produits de l'Ouest,
(En gros et en Détail.)

À des plus Bas Prix

Une visite est respectueusement sollicitée.

JOE. BRODEUR, St-Hyacinthe

PAQUETTE & GOUBOUT

MANUFACTURIERS DE

Portes, Chassts, Jalousies, Moulures,

—COIN DES RUES—

Williams et St-Casimir, — SAINT-HYACINTHE

Nous achetons et vendons toutes espèces de bois bruts et
parés aux conditions les plus avantageuses.

Décapage et tournage exécutés sous le plus court délai.

On n'emploie que du bois de première qualité.

J. E. MORIN

—MARCHAND DE—

FER, HUILES, PEINTURES, Etc.

SPECIALITES:

Fournaises et Poeles de Cuisine

Les meilleurs et les plus économiques.

Ferronneries de toutes sortes à des prix qui défient
toute compétition.

Place du Marché, porte voisine de M. O. Brodeur

St-Hyacinthe.

1er Oct. '91—1 a.

E. LAMARCHE

HORLOGER-BIJOUTIER

116 Rue des Cascades, Bâtisse de la " Tribune "

Montres Américaines et Suisse, en or et en argent, bijoux
argenteries, etc. Spécialité: Lunettes en or, argent, nickel
acier. Réparations faites promptement et satisfaction garantie.

" L'ÉCHO "

Organe de l'Union St-Joseph de St-Hyacinthe

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Imprimé par le compte de ses propriétaires, par
Boucher de la Brasserie, imprimeur-éditeur, en la cité
St-Hyacinthe, No 80 rue Cascades.